



Recrutement

Quelques faits

- Chaque année, environ 10 000 Canadiens posent leur candidature pour devenir membres réguliers à la GRC.
- Exigences de base pour devenir membre régulier :
 - avoir la citoyenneté canadienne
 - avoir une bonne réputation
 - maîtriser l'une ou l'autre des deux langues officielles
 - détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
 - posséder un permis de conduire canadien valide et doté de tous les privilèges
 - être âgé d'au moins 19 ans
 - répondre aux exigences physiques et médicales de l'organisation
 - être prêt à travailler n'importe où au Canada

Aperçu

Que ce soit en faisant de la patrouille routière dans les communautés de Terre-Neuve et du Labrador, en sensibilisant les jeunes aux dangers des drogues illicites dans une école rurale de la Saskatchewan ou en interceptant des activités illégales le long de la côte de la Colombie-Britannique, le travail de membre régulier de la GRC peut représenter une expérience intéressante et enrichissante.

Processus de recrutement

Le processus de recrutement de la GRC est conçu de façon à répondre aux besoins de la société hétérogène et en constante évolution du Canada. Il vise essentiellement à sélectionner les postulants les plus qualifiés pour le Programme de formation des cadets.

Séances d'information

Au début du processus, les postulants à la GRC assistent à une séance d'information donnée dans leur province et animée par un membre régulier de la GRC. Ces séances traitent des possibilités de carrière à la GRC, du processus de recrutement et du Programme de formation des cadets.

Processus axé sur les compétences

Seuls les postulants les plus compétents appartenant aux groupes désignés des minorités visibles, des Autochtones, des femmes et des hommes blancs verront leur candidature retenue.

Batterie de tests d'aptitude au travail policier de la GRC (BTATPG)

La BTATPG se compose de deux tests.

Le premier est le Test d'aptitude au travail policier de la GRC (TATPG). Cette série de questions à choix multiples vise à évaluer l'aptitude du postulant au travail policier et juge de sept compétences qui sont considérées essentielles pour le travail policier, soit la composition (orthographe, grammaire et vocabulaire), la compréhension, la mémoire, le discernement, l'observation, la logique et le calcul.

Le deuxième test de la BTATPG est le Questionnaire d'évaluation de la personnalité en six dimensions (QPSD). Il s'agit d'un test de personnalité lié à la conscience, un concept qui n'est pas évalué par le TATPG mais qui est tout de même important puisqu'il est étroitement lié à des notions telles que l'honnêteté, l'intégrité et la loyauté. Chaque question représente un énoncé écrit que le postulant doit commenter en disant à quel point il est d'accord ou en désaccord avec celui-ci.

Le résultat total de la BTATPG est une combinaison du résultat du TATPG (qui compte pour 60 pour 100) et de celui du QPDS (qui représente 40 pour 100 du résultat final). Les postulants connaîtront leurs résultats aux deux tests.



Recrutement

Test d'aptitudes physiques essentielles (TAPE)

Le TAPE est un test d'aptitudes physiques liées au travail de membre régulier. Dans ce test, on recrée un incident critique où un policier doit prendre en chasse, maîtriser et arrêter un suspect. Des études approfondies ont été réalisées en vue de concevoir ce test. Le certificat du TAPE coûte entre 40 et 60 \$ et est valide pendant six mois. Les personnes qui respectent les normes du TAPE et ce, de façon continue, font montre d'une forme physique et d'un souci d'être en santé qui sont des atouts précieux pour une carrière à la GRC.

Guide d'entrevue de sélection des membres réguliers (GESMR)

Le GESMR oriente la sélection des postulants qui recevront la formation des cadets. Il sert à déterminer si les postulants satisfont aux exigences de l'emploi, à évaluer leur compétences et à établir leurs chances d'obtenir une habilitation de sécurité. Le *Guide préparatoire à l'entrevue de sélection des membres réguliers de la GRC*, qui peut être consulté en ligne, permet aux postulants de se préparer à cette étape du processus de recrutement.

Vérification des antécédents

Les postulants doivent passer une entrevue d'employabilité et de sécurité.

Examens médicaux et dentaires

Les postulants subissent des examens médicaux et dentaires afin de déterminer si leur condition physique leur permet de participer au Programme de formation des cadets et d'assumer les fonctions de policier.

Inscription des cadets

Les postulants qui ont réussi le TATPG, le TAPE, les examens médicaux et dentaires, les entrevues et qui ont obtenu l'habilitation de sécurité requise pourront être inscrits au Programme de formation des cadets donné à l'École de la GRC à Regina, en Saskatchewan.

Affectations

Les membres réguliers de la GRC sont affectés dans plus de 750 détachements au Canada, en plus des services divisionnaires de l'exécution des lois fédérales, des affectations à l'étranger et des missions de maintien de la paix internationale. Ils sont affectés dans la région ou le détachement où le besoin de services de police est le plus grand. Tous les membres doivent être prêts à aller travailler n'importe où au Canada.

Fonctions

Le Programme de formation des cadets à la Division Dépôt est suivi par une formation en cours d'emploi d'une durée de six mois. Les nouveaux membres occupent le grade de gendarmes et sont généralement affectés aux services généraux au départ, mais mentionnons également, parmi les domaines d'action de la GRC, les services maritimes, la prévention de la criminalité, les questions de passeport et d'immigration, les enquêtes sur la contrefaçon, les délits commerciaux, les missions à l'étranger, le Groupe tactique d'intervention et les services de laboratoire judiciaire.

Pour obtenir de plus amples détails, veuillez communiquer avec le bureau de recrutement le plus près de chez vous ou visiter le www.rcmp-grc.gc.ca.